

Description de la couche N_CLASSEMENT_SONORE_L_063
Métadonnée du 27/03/2014

Nom de la couche dans la GéoBASE : N_CLASSEMENT_SONORE_L_063 **Emplacement :** V : consultation

Répertoire : V:\NUISANCE\N_BRUIT

Intitulé de la ressource : Classement sonore des infrastructures de transports terrestres (ITT)

Type d'objets : polyligne

Système de projection : LAMBERT 93
EPSG 2154

Type de la ressource : séries de données géographiques

Emprise : PUY-DE-DOME

Echelle maximale : 1/5 000

Echelle minimale : 1/500 000

Type fichier : .TAB
v 10.0

Jeu de caractères : UTF-8

Langue : Français

Résumé de la ressource : Le recensement et le classement des infrastructures de transports terrestres portent sur :

- les voies routières dont le trafic journalier moyen annuel existant, ou prévu dans l'étude d'impact du projet d'infrastructure, est supérieur à cinq mille véhicules par jour,
- les lignes ferroviaires interurbaines assurant un trafic journalier moyen supérieur à cinquante trains
- les lignes en site propre de transports en commun
- les lignes ferroviaires urbaines, dont le trafic journalier moyen est supérieur à cent autobus ou trains

Référence Réglementaire : [Art L571-10 et R571-33](#) du code de l'environnement
[Arrêté du 30 mai 1996 relatif aux modalités de classement des infrastructures de transports terrestres et à l'isolement acoustique des bâtiments d'habitation dans les secteurs affectés par le bruit](#)
[Arrêté préfectoral du 9 janvier 2014](#)

Liens vers la documentation : <http://www.puy-de-dome.gouv.fr/le-classement-sonore-r991.html>

URL visualisation de la ressource : http://cartelie.application.developpement-durable.gouv.fr/cartelie/voir.do?carte=CLASS_SONORE_2014&service=DDT_63

URL téléchargement de la ressource :

Lien WMS : http://mapserveur.application.developpement-durable.gouv.fr/map/mapserv?map=/opt/data/carto/cartelie/prod/DDT_63/CLASS_SONORE_2014.www.map

Catégorie INSPIRE : I

Mot clé : Bruit, nuisance, voirie bruyante, transport

Référentiel utilisé en saisie : BD TOPO

Echelle de saisie :

Fréquence de mise à jour :

Date de référence : 09/01/14

Nature de la date de référence : Publication
arrêté préfectoral

Nombre d'objets à la dernière mise à jour :

Mode d'obtention : Sur la base de la géographie des tronçons de route et de voie ferrée de la BD TOPO, chaque tronçon est caractérisé par les critères de classement définis dans l'arrêté du 30/05/1996 et affecté d'une catégorie.

Propriétaire / gestionnaire : Préfecture du Puy-de-dome

Organisme en charge de la numérisation de la donnée : DDT du Puy-de-dome / SPAR / PCTG

Diffusion donnée : Sans restriction

Droits et restrictions d'usage : pas de restriction

Applications "métiers" utilisatrices connues : MAPBRUIT (http://mapbruit.application.i2/export_shp/)

Commentaires :

Attributs :

Nom	Type / Longueur	Définition / valeur possible	Unité de mesure
ID	Virgule fixe	Identifiant du tronçon dans MAPBRUIT	
nomTroncon	Caractères 33	Désignation textuelle de l'ITT	
debutant	Caractères 30	Point de référence kilométrique du début du tronçon	
finissant	Caractères 30	Point de référence kilométrique de la fin du tronçon	
categorieBruit	flottant	Classement des infrastructures par catégories de 1 à 5 ; 1 étant la plus bruyante	
largeurSecteur	flottant	Largeur du secteur affecté par le bruit compté à partir du bord de chaussée de par et d'autre de l'ITT cat 1 = 300 m ; cat 2 = 250 m ; cat 3 = 100 m ; cat 4 = 30 m et cat 5 = 10 m	
tissu	Caractères 30	2 valeur possible : rue en U ou tissu ouvert	
GESTIONNAIRE	caractères	Gestionnaire de la voirie	
DATE_MAPBRUIT	date	Date d'extraction de MAP BRUIT	
enProjet	caractères	O si l'infrastructure est en projet au moment de la publication de l'arrêté ; N dans le cas contraire	
jLAEQRef	flottant	Valeur sonore de référence	
IdenRef	Flottant		
InRef			
nLAEQRef			
origineJLAEQRef			
origineNLAEQRef			
ecoulement_18_22			
PLDebitHoraire_18_22			
PLPourcent_18_22			
PLVitesse_18_22			
TVCoefDiv_18_22			
TVDebitHoraire_18_22			
VLDebitHoraire_18_22			
VLVitesse_18_22			
Ecoulement_22_6			
PLDebitHoraire_22_6			
PLPourcent_22_6			
PLVitesse_22_6			
TVCoefDiv_22_6			
largeurChaussee			